

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Eurolist)

1 - Par courrier du 7 août 2007, le groupe familial Trylinski (comprenant M. Krzysztof Trylinski et Mme Elzbieta Trylinski) a déclaré à titre de régularisation avoir franchi en baisse, le 20 juin 2007, le seuil de 20% des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir alors 311 877 actions BELVEDERE représentant 623 754 droits de vote, soit 12,43% du capital et 18,37% des droits de vote de la société (1).

Le groupe familial Trylinski a déclaré détenir alors 194 543 BSAR 2 pouvant donner accès à autant d'actions BELVEDERE.

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre de droits de vote de la société BELVEDERE (cf. D&I 207C1215 du 27 juin 2007).

2 - Par courrier du 7 août 2007, le groupe familial Trylinski (comprenant M. Krzysztof Trylinski et Mme Elzbieta Trylinski) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2007, le seuil de 20% des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir 311 877 actions BELVEDERE représentant 623 754 droits de vote, soit 12,43% du capital et 20,48% des droits de vote de la société (2).

Le groupe familial Trylinski a déclaré en outre détenir 147 002 BSAR 1 pouvant donner accès à 161 702 actions BELVEDERE et 194 543 BSAR 2 pouvant donner accès à autant d'actions BELVEDERE.

3 - Par courrier du 7 août 2007, le groupe familial Rouvroy (comprenant M. Jacques Rouvroy, Mme Danièle Rouvroy et la société civile Financière du Vignoble) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2007, le seuil de 15% des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir 249 322 actions BELVEDERE représentant 458 042 droits de vote, soit 9,93% du capital et 15,04% des droits de vote de la société (2), dans les conditions suivantes :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
M. et Mme Jacques Rouvroy	25 474	1,01	25 474	0,84
SC Financière du Vignoble (3)	223 848	8,92	432 568	14,20
Total famille Rouvroy	249 322	9,93	458 042	15,04

Le groupe familial Rouvroy a déclaré en outre détenir 97 561 BSAR 1 pouvant donner accès à 107 317 actions BELVEDERE et 192 030 BSAR 2 pouvant donner accès à autant d'actions BELVEDERE.

Les franchissements de seuils visés aux paragraphes 2 et 3 résultent de la modification du nombre total de droits de vote de la société BELVEDERE (cf. D&I 207C1699 du 2 août 2007).

- (1) Sur la base d'un capital composé, au 20 juin 2007, de 2 509 910 actions représentant 3 396 111 droits de vote.
- (2) Sur la base d'un capital composé désormais de 2 509 910 actions et 3 045 211 droits de vote.
- (3) La SC Financière du Vignoble est une société contrôlée intégralement par la famille Rouvroy (M. et Mme Rouvroy et leurs enfants).